

L'Afrique Et 'La Guerre Contre Le Terrorisme'

Recherche de solutions axées sur les droits de l'homme

Ernest Harsch



Au lendemain des attentats de 2002 à Mombasa (Kénya) dirigés contre des intérêts liés à Israël, des résidents de la ville réunis aux portes d'une mosquée lisent un journal pour connaître les détails de ces actions terroristes revendiquées par Al-Qaïda.

© Panos / Sven Torfinn

Le gouvernement malien a déclaré début juin qu'il entendait mener "une lutte sans merci" contre les groupes terroristes qui opèrent dans les régions désertiques de l'extrême-nord du pays. Le Président Amadou Toumani Touré a assuré que les meurtriers d'un otage britannique assassiné quelques jours plus tôt n'échapperaient pas au châtiement. Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), un groupe dissident essentiellement algérien qui avait

revendiqué cette exécution, a riposté quelques jours plus tard en assassinant un colonel des services de renseignements maliens. Dans la semaine qui a suivi, l'armée malienne a lancé ses premières opérations d'envergure contre les bases d'AQMI situées au nord près de la frontière algérienne et aurait tué jusqu'à deux douzaines de combattants de l'organisation.

En s'attaquant directement à AQMI, les autorités maliennes ont

montré leur volonté de répondre par la force au défi que présentent les groupes armés. Mais l'approche globale du Mali dépasse largement le cadre purement militaire. Depuis les années 90, des groupes touaregs dissidents et d'autres rébellions à base ethnique agitaient la région aride du Sahel malien; en prenant en compte les revendications politiques et économiques de ces groupes, le gouvernement a réussi à convaincre un nombre important

de ces combattants de déposer les armes.

Le rétablissement de la démocratie en 1992 a facilité le dialogue politique et donné aux citoyens les

moyens de faire valoir pacifiquement leurs revendications. Le Mali bénéficie d'une société civile active, d'une presse libre et d'un bon bilan sur le plan du respect des droits de

l'homme. Le gouvernement, malgré ses ressources financières limitées, a consacré beaucoup d'efforts à l'amélioration de la condition de ses citoyens les plus pauvres.



Des soldats maliens à l'entraînement sous la direction de militaires Américains: une riposte efficace ne peut être purement militaire; elle doit aussi faire une place à la défense des droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ou politique.

© New York Times / Michael Kamber

D'autres gouvernements africains font face à des problèmes similaires et essaient de combattre les menaces immédiates pesant sur la sécurité; mais étant donné tous les problèmes pressants auxquels le continent est confronté, la lutte contre le terrorisme n'a pas été placée au premier plan en dépit des

appels à mener la "guerre contre le terrorisme" qui se sont multipliés dans le monde depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York et à Washington.

Le journaliste kényan Mutuma Mathiu résume la perspective commune aux Africains: "pour des

gens qui doivent travailler dur pour mettre du pain sur la table, qui font face au sida et à la hausse du coût de la vie, le terrorisme semble une menace lointaine. La menace de n'avoir rien à manger est plus immédiate."

Une Nouvelle Approche

L'évolution récente de certaines grandes puissances qui s'éloignent des solutions étroitement militaires a ouvert un nouvel espace, a noté un groupe d'experts sur le terrorisme réuni par l'ONU les 3 et 4 juin à Addis-Abeba (Éthiopie). Ils ont souligné que l'Afrique devait engager des efforts plus importants pour combattre le terrorisme sur le continent tout en

notant le besoin de "renforcer la voix de l'Afrique dans le débat international sur le terrorisme," selon Patrick Hayford, le directeur du Bureau du Conseiller spécial de l'ONU pour l'Afrique (OSAA) qui a organisé cette rencontre.

Les participants ont aussi noté que l'adoption en 2006 de la Stratégie antiterroriste mondiale de

l'Organisation des Nations Unies ([voir encadré](#)), a marqué une prise de distance envers le style "dur" de réponse militaire au terrorisme, en faveur d'une approche plus nuancée qui combine les questions de sécurité avec celles du développement et avec la promotion des droits de l'homme.



Police anti-émeute au Zimbabwe: Certains gouvernements ont utilisé les lois antiterroristes pour réprimer la dissidence.

© Africa Media Online / Tsvangirayi Mukwazhi

C'est en fonction de ces considérations que les spécialistes ont accueilli favorablement la décision du Président américain Barack Obama d'abandonner le discours du Gouvernement précédent. Ce changement favorise selon eux un climat international plus favorable à la perspective de l'ONU.

Le 4 juin – dernière journée de réunion de ces experts – M. Obama se trouvait par hasard au Caire où il a prononcé un important discours qui s'adressait au monde islamique ; bien qu'il ait mentionné les événements du 11 septembre, il n'a pas employé le terme controversé de "terrorisme"

–interprété par certains comme un terme islamophobe – et a souligné à plusieurs reprises l'importance du dialogue.

Selon le membre du Congrès Donald Payne, qui dirige la sous-commission de la Chambre des Représentants américaine sur l'Afrique, la politique des États-Unis envers le continent va aussi évoluer de manière globale, "il ne saurait s'agir pour les États-Unis que d'une guerre contre le terrorisme," déclare-t-il. Le Gouvernement américain entend au contraire "faire un effort sur des facteurs de prévention du terrorisme, comme l'enseignement supérieur."

John Brennan, conseiller principal du président des États-Unis en matière de contre-terrorisme, a le même point de vue ; prenant la parole en août au Centre for Strategic and International Studies de Washington, il a noté que quand les gouvernements n'assurent pas le bien-être de leur citoyens, "les gens deviennent plus réceptifs aux idéologies de violence et de mort. Il a donc ajouté, qu'en matière de contre-terrorisme, le gouvernement entreprendra notamment "une campagne politique, économique et sociale destinée à satisfaire les besoins essentiels et les revendications légitimes de tout un chacun."

Des Frontières Poreuses

Les attaques contre des civils innocents par des groupes rebelles aussi bien que par des troupes gouvernementales n'ont rien de nouveau dans les conflits armés en Afrique; mais ce sont les attentats presque simultanés contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1998, qui firent des centaines de victimes africaines et plusieurs victimes étrangères, qui ont mis en lumière la

vulnérabilité du continent aux activités des réseaux terroristes internationaux comme Al-Qaïda.

L'année suivante, les dirigeants africains se réunissaient à Alger sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et adoptaient la Convention sur la prévention et la lutte contre le terrorisme; bien que n'ayant pas de mécanismes d'application très

robustes, cette convention a été le premier accord à une échelle continentale sur la lutte contre le terrorisme. Selon Martin Ewi et Kwesi Aning, deux experts africains sur le terrorisme et la résolution des conflits, "la convention a uni les dirigeants africains sur une position commune pour négocier une convention internationale." Depuis, l'Union africaine (UA), qui

a succédé à l'OUA, a encore développé l'approche continentale de l'Afrique.

Les événements ont par la suite démontré que des groupes utilisant des méthodes terroristes restaient actifs à travers l'Afrique. Ils réussissent parfois à s'infiltrer avec aisance au travers de frontières mal gardées.

Ces menaces n'affectent pas tout le continent, explique Eric Rosand, codirecteur du Centre sur la coopération mondiale contre le terrorisme, une ONG de New York. Au cours des récentes décennies, certaines des attaques les plus persistantes et les plus sanglantes ont eu lieu en Afrique du Nord, surtout en Algérie – pays affaibli dans les années 90 par une guerre civile qui a donné naissance à des groupes comme AQMI qui opèrent maintenant au-delà des

frontières de ce pays et jusqu'en Iraq.

L'Afrique de l'Est a aussi connu quelques incidents dramatiques. Dans le Nord de l'Ouganda, l'Armée de résistance du seigneur, qui se proclame groupe chrétien fondamentaliste, fait une utilisation systématique de méthodes terroristes.

Mais c'est la Somalie, qui a soulevé les plus grandes inquiétudes au niveau international étant donné la puissance de groupes armés perçus comme hostiles aux intérêts occidentaux. Un raid effectué par des commandos américains en septembre prouve que le nouveau gouvernement en place à Washington continue à considérer ces forces comme une menace.

L'Afrique de l'Ouest a connu relativement moins d'actes

terroristes, rapporte M. Rosand, à l'exception du Nigéria et des pays du Sahel: Mali, Mauritanie, Niger et Tchad où AQMI est actif. Pendant les guerres civiles des années 90 en Sierra Leone et au Libéria, des intermédiaires libanais impliqués dans le trafic de diamants ont pu alimenter Al-Qaida avec une partie de leurs profits, explique Gani Yoroms, chargé de cours à l'école de guerre du Nigéria.

L'Afrique australe a jusqu'ici été le théâtre de peu d'actes de terrorisme en dehors de quelques attentats à la bombe en Afrique du Sud dont certains sont attribuables à des groupes d'extrême-droite du pays. Mais il semble établi que des ressortissants de la région se sont joints à des groupes terroristes à l'étranger.

Pressions Extérieures

Les États africains ont leurs propres raisons de réagir à ces menaces ; cependant après les dramatiques attentats du 11 septembre 2001, de nombreux pays se sont sentis contraints d'adopter rapidement des lois antiterroristes draconiennes et de signer de nouveaux accords de coopération militaire avec les États-Unis et les pays européens.

Ceci a provoqué un certain ressentiment. Selon M. Rosand, l'opinion qui prévaut en Afrique est que la campagne internationale contre le terrorisme initialement inspirée par les pays occidentaux a été "conçue sans apport des Africains, imposée de l'extérieur."

Au Nigéria, les tentatives initiales pour introduire des lois antiterroristes ont soulevé des critiques particulièrement vigoureuses dans les États du Nord du pays à majorité musulmane.

De nombreux critiques africains se rappellent qu'il n'y a pas si longtemps les autorités coloniales et le régime d'apartheid sud-africain qualifiaient régulièrement leurs adversaires de terroristes. A la lumière de cette expérience, le protocole de l'OUA contre le terrorisme de 1999 excluait explicitement de la définition des actes terroristes les luttes de libération menées contre le

colonialisme, l'occupation ou la domination étrangère.

Certains analystes du terrorisme en Afrique soutiennent que les puissances étrangères au continent ont trop souvent négligé ces perceptions et que leurs actions ont été considérées comme maladroites, particulièrement dans des pays comme la Somalie, dans le Sahel et dans d'autres sociétés majoritairement musulmanes. Bien que portant parfois des coups directs à des groupes terroristes particuliers, ces interventions ont aussi selon ces critiques aliéné les éléments les plus modérés et même fourni des arguments aux recruteurs des groupes terroristes.

Protéger Les Droits De L'homme

Répondant à ces menaces intérieures, de nombreux pays africains ont adopté de nouvelles lois pour renforcer les moyens dont disposent la police et les tribunaux pour lutter contre ceux qui ont recours à des méthodes terroristes. Dans de nombreux cas, ces mesures s'imposaient pour combler des lacunes dans les dispositions législatives existantes.

En Égypte, au Kenya, au Nigéria, en Ouganda et ailleurs avance Samuel Makinda, professeur kényan d'études de sécurité et de relations internationales en Australie, les nouvelles lois antiterroristes sont essentiellement de nature technique et juridique, destinées à resserrer les contrôles financiers et douaniers ou à protéger les moyens de communications et autres infrastructures. Mais certaines de ces lois ont une portée si générale qu'elles vont "bien au-delà de mesures contre le terrorisme" et

pourraient au contraire contribuer à "dégrader les droits de l'homme et les libertés civiles."

Au Zimbabwe, des dizaines de militants du Mouvement pour le changement démocratique (MDC) ont été arrêtés ces dernières années et inculpés de terrorisme. Les membres du MDC continuent à être visés par cette répression alors même que leur parti a accepté en février 2009 de participer à un gouvernement d'unité nationale.

Dans certains pays, c'est la presse qui est menacée; au Swaziland, où les médias avaient publié des reportages critiques sur les arrestations de certaines figures de l'opposition sous l'inculpation de terrorisme, Majahenkhaba Dlamini, le ministre de la Justice, a averti les journalistes: "si dans vos reportages, vous donnez l'impression de soutenir le terrorisme, malheur à vous."

Rotimi Sankore, militant nigérian des droits de l'homme, a noté l'usage abusif des lois antiterroristes au Nigéria, en Ouganda, au Zimbabwe et dans d'autres pays. "Il semble maintenant, commente-t-il, que pour s'assurer du soutien des pays occidentaux, il suffit à n'importe quel gouvernement corrompu, antidémocratique de se joindre à la guerre contre le terrorisme et d'introduire une législation 'antiterroriste'.

Boubacar Gaoussou Diarra, directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) convient qu'il est essentiel de parvenir à un équilibre: "Comment devons-nous, en tant que sociétés démocratiques et respectueuses des droits de l'homme, assurer notre protection collective et combattre avec efficacité cette forme de violence intolérable?"

Les Initiatives Régionales

Le CAERT qui a son siège à Alger, la capitale algérienne, est l'une des multiples initiatives que les dirigeants africains ont lancées pour veiller à ce que la riposte au terrorisme tienne compte des aspirations que le continent entretient au sujet de son développement économique et social. Ouvert en 2004, le centre qui est un organisme de l'Union africaine compte aujourd'hui 42 antennes nationales et sept antennes régionales. Il échange des informations et fournit des formations en matière de lutte contre le terrorisme aux États membres de l'UA et mène des recherches approfondies pour aider les Africains à mieux comprendre les causes et les

caractères du terrorisme en Afrique.

Faisant suite à la convention adoptée par l'OUA, l'Union africaine a promulgué en 2002 un Plan d'action sur les moyens de prévenir et de combattre le terrorisme en Afrique. Ce plan ne se limite pas aux dispositions précédentes qui concernaient essentiellement l'action de détection et de répression pour traiter également des causes sous-jacentes de la violence terroriste; il demande aux États signataires de promouvoir une politique de réduction de la pauvreté, d'aide aux populations déshéritées et marginalisées qui peuvent constituer des terrains de recrutement fertiles pour les

groupes terroristes. Cet aspect de la question a été par la suite pris en compte par la Stratégie antiterroriste mondiale élaborée par l'ONU.

"Comment devons-nous, en tant que sociétés démocratiques et respectueuses des droits de l'homme, assurer notre protection collective et combattre avec efficacité cette forme de violence intolérable?"

— Boubacar Gaoussou Diarra, directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme

Combattre le terrorisme en Afrique exige aussi une plus étroite coordination entre les pays africains comme entre l'Afrique et

ses partenaires internationaux, recommande le plan de l'UA. Dans la région du Sahel, les pays voisins commencent à mieux coordonner les actions qu'ils engagent contre AQMI. C'est ainsi que l'offensive de l'armée malienne contre ce groupe a bénéficié de renseignements fournis par les autorités algériennes.

Tout en attribuant un rôle clé à sa Commission et à son Conseil de paix et de sécurité dans la coordination des efforts entrepris à travers le continent, le plan de l'UA considère également que différents organismes régionaux doivent prendre la tête des initiatives de lutte contre le terrorisme.

Parmi ceux-ci, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) s'est montrée particulièrement dynamique; cet organisme qui compte parmi ses membres actifs

Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et le Soudan, a été initialement mis sur pied pour combattre la sécheresse et la désertification, mais a pris un rôle de plus en plus actif dans les tentatives de résolution des divers conflits armés que connaît la région.

Financé par des bailleurs de fonds européens et autres, cet organisme a mis sur pied un Programme de renforcement des capacités contre le terrorisme en 2006. Ce programme que les États de la région supervisent avec le soutien administratif de l'Institut d'études de sécurité (Institute of Security Studies - ISS), met l'accent sur le renforcement des mesures judiciaires et des contrôles frontaliers et sur l'amélioration de la coordination de l'action antiterroriste.

Cependant, note Richard Barno, un juriste kényan qui a travaillé

avec ce Programme de renforcement des capacités contre le terrorisme, ce dernier présente certaines lacunes ; il est non seulement sérieusement sous-financé – ce qui est souvent le cas des initiatives de coordination interafricaines – mais la méfiance politique réciproque que se vouent les pays concernés a inspiré “un haut degré de scepticisme ” à l'égard de ses efforts. La chose devenant si sérieuse que l'Érythrée qui faisait partie de l'IGAD a suspendu sa participation en 2007, et en mai 2009, l'IGAD a condamné le soutien apporté par l'Érythrée à certaines factions somaliennes.

Malgré ces difficultés, ajoute M. Rosand, les États de la région “semblent véritablement apprécier la valeur technique du Programme et ses travaux orientés vers des résultats et lui sont fortement attachés.”

Impliquer Le Public

Une meilleure coordination entre les gouvernements africains est cruciale, selon les experts réunis par l'OSAA à Addis-Abeba; toutefois ces efforts exigent un financement plus important que celui dont ils bénéficient actuellement. Mais il est tout aussi essentiel, ont-ils ajouté, que les États et les organismes internationaux ciblent mieux la société civile africaine et ses associations.

Trop souvent, selon Anneli Botha, directrice de recherche à l'ISS, les dirigeants africains ont tendance à considérer les activités antiterroristes comme étant du ressort exclusif de l'État, tandis que les forces de sécurité traitent

souvent les informations s'y rapportant comme relevant du secret défense. Ceci prive les autorités d'une “précieuse source d'information, - à savoir - le grand public” ce qui rend plus difficile l'instauration d'un climat de confiance auprès du public envers l'action antiterroriste des autorités.

Les participants à un atelier organisé fin juin au Cap en Afrique du Sud ont affirmé que la stratégie mondiale de l'ONU, qui prône une plus grande implication de la société civile, peut être utilisée par les associations africaines pour élargir le combat contre le terrorisme. Cet atelier, organisé par l'ISS et le Centre sur la coopération mondiale contre le

terrorisme, a soutenu un grand nombre des recommandations faites à la réunion de l'OSAA au début du même mois.

L'atelier du Cap a soutenu que la société civile africaine et les associations locales peuvent aider à renforcer les efforts de l'ONU et de l'UA. Elles peuvent aussi souligner l'importance de la protection des droits de l'homme et la nécessité de porter assistance aux communautés les plus vulnérables et les plus marginalisées. “En échangeant des informations avec la société civile et en cherchant à l'impliquer, ont noté les organisateurs, les États renforcent leur sécurité.”

Un Cadre Mondial De Lutte Antiterroriste

Depuis plusieurs décennies, l'ONU a engagé des mesures concrètes pour combattre la menace terroriste parmi lesquelles on peut compter la négociation de plus d'une douzaine de conventions et de traités internationaux pour lutter contre des phénomènes spécifiques comme les détournements d'avions, les prises d'otages, les attentats à la bombe et le financement d'activités terroristes. Le Conseil de sécurité a condamné à maintes reprises les attentats terroristes et mis sur pied plusieurs organismes subsidiaires dont le Comité contre le terrorisme et sa Direction exécutive. L'Office des Nations Unies contre la drogue et

le crime et divers autres bureaux et organismes des Nations Unies s'occupent également de différents aspects de cette question. L'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, établie en 2005 pour coordonner ces activités, comprend à présent 25 entités des Nations Unies associées à Interpol, l'organisation internationale de police criminelle.

En septembre 2006, l'Assemblée générale a adopté la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU qui a marqué une évolution importante dans la lutte contre le terrorisme au niveau mondial ; le soutien à l'action engagée par l'ONU contre le terrorisme s'étend

désormais à l'ensemble des États Membres. L'Assemblée générale a aussi élargi à cette occasion ce cadre pour y inclure non seulement des mesures de répression et de sécurité plus dures, mais également des dispositions destinées à traiter les conditions sociales, économiques et politiques sous-jacentes qui ont favorisé la propagation du terrorisme. Tout en reconnaissant que c'est aux États Membres qu'il incombe principalement de protéger leurs citoyens, cette stratégie souligne aussi le rôle du système des Nations Unies, des organisations régionales (comme l'Union africaine) et des organisations de la société civile.

Cette stratégie repose sur quatre "piliers":

- *La lutte contre les facteurs qui favorisent la propagation du terrorisme, notamment par le biais de la résolution et de la prévention des conflits, la promotion du dialogue entre les religions et les différents groupes culturels, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la lutte contre l'exclusion sociale et le soutien à une bonne gouvernance*
- *La prévention du terrorisme et la lutte contre le terrorisme*
- *Le renforcement des moyens dont disposent les États pour prévenir et lutter contre le terrorisme et du rôle de l'ONU dans ce domaine*
- *La protection des droits de l'homme et de l'état de droit comme bases fondamentales de la lutte antiterroriste*

"Le terrorisme nuit à tous les pays— petits et grands, riches et pauvres," a déclaré en 2007 devant les États Membres M. Ban Ki-moon, le Secrétaire général de

l'ONU. "Il prélève un tribut sur des êtres humains de tout âge, de tous revenus, de toute culture et de toute religion. Il porte un coup contre tout ce que représentent les

Nations Unies. La lutte contre le terrorisme est notre mission commune."

La source : ONU - *Afrique Renouveau*, www.un.org/AR

Graphiques par: *Le Groupe de la Princesse, L.L.C.*